



Nuisances causées par des voisins sur leur balcon

Par **CleVal69**, le **01/05/2021** à **00:16**

Bonjour,

vous avez publié un article concernant la qualification d'un balcon d'un logement comme un espace commun à usage privatif.

quels recours existent quand aux nuisances causées par un voisin sur son balcon comme l'usage de barbecue, friteuse, consommation de tabac...etc...

Puis-je leur demander d'arrêter ces usages sur le balcon mitoyen avec le mien.

vous remerciant pour votre aide

Bien cordialement

Par **youris**, le **01/05/2021** à **09:57**

bonjour,

vérifier sur votre règlement de copropriété, une clause relative à l'usage des balcons.

si vous pouvez prouver un trouble anormal de voisinage, vous pouvez exiger que votre voisin cesse ce trouble.

généralement l'usage des barbecues au charbon de bois est interdit sur les balcons, par contre vous ne pouvez pas interdire votre voisin de fumer sur son balcon.

salutations